

Document
Référence

1 PERMANENCE DE BAR – Site de Savenay

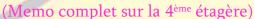
1.1. Présentation

Deux parents sont de permanence au bar (à déterminer en début de chaque phase par le parent référent).

1.2. Leurs rôles

- En début d'après midi (à la préparation de la première rencontre) l'un des deux peut aider le responsable de salle à la mise en place des équipements sportifs).
- Les parents de permanence doivent arriver à la salle 30 minutes avant le premier match et 15 minutes pour les suivants pour prendre le relais à la suite du verre de fin de rencontre du match précédent, le dernier binôme range dans les placards et recouvre la tireuse à bière (attention à laisser le ventilateur découvert).
- Ils gèrent le service et les encaissements et aucun mineur n'est autorisé à être derrière le bar
- La tireuse à bière reste branchée, si un disfonctionnement est constaté, ne pas intervenir, en référer au délégué de club qui saura vers qui se diriger.

Mise en place du bar Tous les accessoires se trouvent dans le placard





- Sortir la caisse bleue des verres et des tasses (4 ème étagère)
 - Mettre en place les confiseries (3 ème étagère)
 - Accessoires pour thé, café et chocolat (2 ème étagère).
- Les torchons (5 ème étagère) et les serpillères (meuble sous l'évier).
 - Préparer du café (cafetière 6 ème étagère)
- Si besoins, les pochettes d<mark>e froid sont dans la partie congélation, toujours <u>mettre une protection</u>, caisse à Pharmacie (5 ème étagère).</mark>
 - Préparer les verres (voir fiche verre de fin de rencontre)
- Les boissons sont dans le réfrigérateur ou dans la partie placard du chariot. Du stock est à votre disposition dans le local (clé sur le trousseau) au fond de la salle en face du local matériel, il y a deux frigos et un meuble à confiserie/café.

Fin de journée :

Nettoyer et ranger se servir de la fiche.



Permanence de bar Document Référence **USBC SAISON 2018 2019**

-Nettoyer la cafetière, le thermos et égoutter la bouilloire (sécher avec papier absorbant).

-Faire le tri des déchets : containers extérieurs ou poubelles jaunes et mettre le container noir rue du Practice.



Siège social : Mairie, place de l'Eglise 44750 Campbon – Siret 503 790 941 00036

Téléphone Secrétariat USBC: 07.71.63.37.34